



Certification 2017 : modification des seuils de réussite

publié le 07/02/2017 - mis à jour le 14/02/2017

Descriptif :

Du nouveau cette année en ce qui concerne les seuils de réussite pour les niveaux A2 et B1 de la certification. Les seuils de réussite en compréhension écrite et compréhension orale sont abaissés à compter de la session 2017.

► Du nouveau cette année en ce qui concerne les **seuils de réussite pour les niveaux A2 et B1** de la certification. Le tableau ci-dessous reprend les changements pour **la compréhension orale et la compréhension écrite**. Les seuils habituels en expression écrite et expression orale restent au demeurant inchangés.

	Leseverstehen		Hörverstehen	
	A2	B1	A2	B1
reguläre Bestehensgrenzen	8	14	8	14
DSD I T1/2017	7	13	6	11

► Un candidat doit donc obtenir entre 7 et 12 points en compréhension écrite pour décrocher un niveau A2 et entre 13 et 24 points pour le niveau B1. Pour ce qui est de **la compréhension orale, les seuils sont abaissés de 2 points** : un candidat doit avoir entre 6 et 10 points pour valider un niveau A2 et entre 11 et 24 points pour le niveau B1.

Document joint

 [Changement de certains seuils de réussite](#) (PDF de 57.8 ko)

Courrier officiel de la KMK relatif à la certification 2017